



Parc Nautique Lévy



Un milieu de choix



Parc Nautique Lévy (1984) inc.



CONCOURS DE PHOTOS

Lors du 6 à 8 d'ouverture, notre Commodore vous faisait part de la mise en place d'un concours de photos. Commencez à prendre des photos et pensez à bien les identifier. Dans un prochain courriel, les règlements du concours vous seront acheminées.

Début juin 2011

Photo du bassin de Parc Nautique Lévy, prise par notre ex-commodore, M. Jean-Luc Lemieux.



Administrateurs

COMMODORE

M. Georges Leblanc

VICE-COMMODERE ET DIRECTEUR DES TRAVAUX

M. Mario Côté

SECRÉTAIRE

M. Jacques Demers

TRÉSORIER

M. André Langevin

DIR. DES RELATIONS SOCIALES

Mme Michelle Cantin

DIRECTEUR ADJOINT DES TRAVAUX

M. Alain Leduc

DIRECTEUR DU PERSONNEL

M. Daniel Ouimet

REPRÉSENTANT - VILLE DE LÉVIS

M. Simon Thériage

L'Écouteille est publié

Par Parc Nautique Lévy (1984) inc. au rythme de 6 numéros par année.

Il est distribué selon 3 modes différents : en format papier (noir & blanc) et par courriel (couleur) à ses membres puis placé sur le site Web : www.parcnautiquelevy.qc.ca

Maintenez à jour votre adresse courriel après du secrétariat

Personnel régulier 2011

SECRÉTARIAT

Mme Ginette Dutil
Mme France Côté

PRÉPOSÉ AUX PROGRAMMES SPÉCIAUX ET COMMISSIONNAIRE

Guy Beauchemin

RESPONSABLES DES OPERATIONS TERRESTRES ET MARITIMES

M. Samuel Roy
M. Sébastien Lamontagne

PRÉPOSÉS - services aux membres

Stéphanie Cotnoir
Jérémie Guay
Pascal Labrecque
Vincent Thibault

GARDIENS DE NUIT

M. Marcel Vézina
M. Jean-Mickaël Bernier-Beaudoin

PRÉPOSÉS - entretien

Émy-Clara Guay
Jason Poulin

ADMINISTRATEUR RESPONSABLE

Mario côté

RESPONSABLE TECHNIQUE

France Côté

COLLABORATEURS

Jacques Demers
Pierre Dorval
Georges Leblanc
Jean-Luc Lemieux

RECRUTEMENT ET PUBLICITÉ

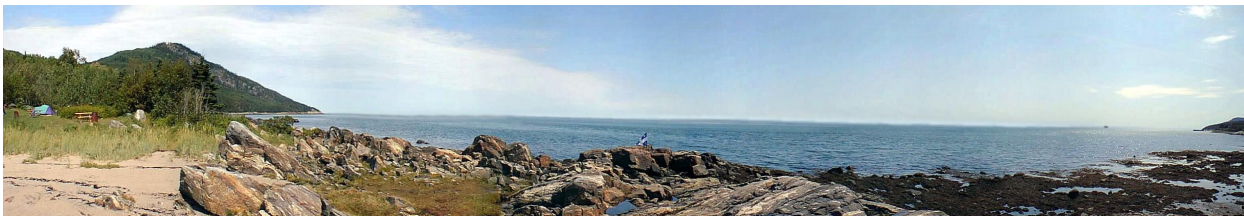
France Côté

La publication de l'Écouteille est rendue financièrement possible grâce à la générosité de nos commanditaires. Nous tenons à remercier ceux qui, année après année, nous permettent de vous livrer un bulletin de liaison qui informe sur la vie de la marina. Nous remercions également ceux qui nous accompagnent pour une première année.

Nous invitons tous nos lecteurs à les encourager; ce sera votre façon de leur dire merci.

LE MOT DU COMMODORE

par Georges Leblanc



Le vendredi 3 juin avait lieu la première activité pour nos membres, tout simplement un cocktail d'ouverture où les membres étaient invités à se réunir à la capitainerie afin de prendre connaissance de ce que la saison 2011 nous réserve. Par la même occasion, nous avons eu le privilège de déguster un délicieux saumon fumé offert par un de nos nouveaux membres M. Claude Roy propriétaire du « Fumoir du Nord ». M. Roy nous vous disons un grand Merci ! Ensuite ils ont été nombreux à se laisser sustenter par les bons plats de M. Noye.

J'invite nos membres à observer et à se faire une petite idée du travail effectué depuis le dernier mois afin de remettre en branle ce que j'appelle l'entreprise Parc Nautique Lévy. Il est évident que le printemps a pu tenir nos membres éloignés de la préparation de leurs embarcations et du goût de naviguer, mais heureusement nous sommes fin prêts pour les accueillir... Nous pouvons fournir l'ensemble des services grâce à l'excellent rendement de nos employés et souhaitons que d'ici la Saint-Jean Baptiste toutes les embarcations libèrent le terrain pour regagner le bassin car Parc Nautique Lévy, dans le cadre des fêtes Célébration Lévis 2011, produira le 25 juin la journée « *Prends la Vague* ». Au cours de ce samedi, de nombreuses activités nautiques se produiront sur le terrain et à l'intérieur du bassin. Il ne faut pas manquer ça !

Nous comptons sur la participation de tous nos membres afin que le Parc Nautique Lévy peuvent ainsi se distinguer en recevant de belle façon tous nos concitoyens de la grande ville de Lévis. Nous les invitons à venir découvrir le nautisme, nos installations,

nos embarcations, le concours d'habileté des motorisés et plus encore notre hospitalité et en fin de soirée à la faveur de la nuit tombante nous saurons émerveiller les citoyens de la rive sud tout comme ceux de la rive nord par une spectaculaire parade aux flambeaux. Le tout sera clôturé par un ballet nautique concocté par notre membre Formation Nautique Québec. À nous les feux de la rampe !

Participez en grand nombre et ainsi débutons la saison 2011 tous ensemble par la journée *Prends la Vague*



Georges Leblanc
commodore,



GÉNÉRALITÉS

--- Il est demandé à tous les propriétaires de voiliers de descendre les guides de leur ber si ce n'est pas encore fait et ce dans les plus brefs délais.

--- Il est certain que la température maussade du printemps peut avoir retardé la préparation des embarcations, cependant il est impératif que tous les membres procèdent à la mise à l'eau de celles-ci avant le 22 juin considérant l'affluence des membres et visiteurs à la grande fête du 25 juin .

--- De nombreuses heures de travail ont été consacrées afin de préparer un programme de sécurité au travail et un programme d'urgence en sinistre et événements afin de sécuriser notre personnel et nos membres et de s'assurer de la connaissance de la marche à suivre en cas de besoin. La mise en pratique doit se faire absolument au cours de la saison 2011.

--- L'entretien et la réparation de nos installations portuaires durera tout au cours de la saison et si besoin, des déplacements d'embarcations seront effectués afin de permettre l'exécution de ces travaux dans des conditions acceptables et sécuritaires.

--- Dès que possible débutera aussi l'installation des équipements d'accès par cartes magnétiques (pour l'entrée au stationnement, les portes des descentes aux pontons, les salles de toilettes et la buanderie) plus d'infos sur le sujet vous seront fournies dans le prochain Écouteille.



LE SALON DES MEMBRES

--- La procédure concernant l'utilisation du salon des membres et de sa terrasse est la même que les années précédentes et doit être bien comprise par l'ensemble des membres du PNL. L'administration décide à sa discrétion des dates et de l'utilisation de ce salon selon des critères qui, nous l'espérons, contribuent à satisfaire le mieux possible les besoins et la cohabitation de tous ses membres :

1 - La réservation se fait au secrétariat sur les heures de bureaux et seront inscrites au calendrier affiché dans le salon.

2 - Pour qu'une date de réservation soit accordée, elle doit être faite par un membre actif en règle qui sera présent et qui, en fait, sera désigné en tant que responsable de tout dommage ou tout comportement jugé inacceptable lors de cette réservation.

3 - Les usagers doivent se conformer aux lois du Québec en ce qui concerne la consommation des boissons alcooliques. En saison PNL possède un permis de réunion et lorsque non valide l'utilisateur doit absolument se procurer permis spécifique à son événement.

4 - Les membres usagers du salon doivent faire preuve de civisme dans l'utilisation des lieux et remettre ceux-ci dans un état de propreté impeccable avant leur départ., sinon des frais de nettoyage pourront être chargés au membre qui a réservé la salle.

5 – Les membres ayant réservé le salon ne peuvent en empêcher l'accès à un autre membre, cependant nous comptons sur le bon jugement et le respect de ceux-ci afin de ne pas créer de situations conflictuelles.

Finalement les réservations et activités organisées sous l'égide de Parc Nautique Lévy ont priorité sur les activités individuelles et il se réserve le droit de refuser toute réservation s'il le juge à propos.

UNE PAUSE DE 12h à 13h

On se souviendra que de 12h à 13h, le personnel ouvrier ainsi que le responsable des opérations ne sont pas disponibles — on prend une pause pour le dîner... Dès le 23 juin, les préposés attirés aux services aux membres entrent en service continu de 8h à 24h.

PRÊTS D'OUTILS

Il est à noter que les outils de PNL sont à l'usage exclusif des employés. Le prêt d'outillage ne sera donc plus possibles.

À QUI S'ADRESSER

Si vous avez besoin de services ou si vous observez une anomalie, S.V.P., vous référer au personnel en service sur le site (responsable des opérations, préposé, gardien de nuit); il saura faire le suivi nécessaire. En dehors de son quart de travail, chacun apprécie retrouver sa tranquillité!



CONCOURS DE PHOTOS

Dans le cadre des activités sociales de la saison 2011 un concours de photo est lancé. Nous incitons les membres à

prendre et à acheminer leurs plus belles photos au secrétariat et ce avant la mi-septembre. Bientôt vous serez informés des critères d'admission, des thèmes, de l'exposition, de la composition du jury et du moment où les œuvres seront exposées.



PRENDS LA VAGUE

Le 25 juin 2011

Prends la vague, est l'appellation de la journée du 25 juin qui se déroulera sur le site du Parc Nautique Lévy dans le cadre des fêtes *Célébration Lévis 2011*, (vous trouverez de plus amples informations dans l'article intitulé *Prends la Vague*, en page 23 et pour les participants à la parade aux flambeaux, des informations seront acheminées par courriel). 

- ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES
- COMMUNICATIONS TERRESTRE
- SURVEILLANCE NUMÉRIQUE
- ÉNERGIE SOLAIRE





TÉL: 418-835-9279
FAX: 418-835-6681
4725, boul. de la Rive-Sud
LÉVIS (QUÉBEC) G6W 1H5
1-888-NAVICLUB
WWW.NAVICLUB.COM
NAVICLUB@NAVICLUB.COM

Extraits du PLAN DE SÉCURITÉ ET D'URGENCE DE PARC NAUTIQUE LÉVY

Par Jean-Luc Lemieux

Votre marina possède un plan de sécurité et d'urgence depuis maintes années. L'on y retrouve plusieurs renseignements allant de l'équipement de sécurité que l'on retrouve à l'intérieur des installations de la marina à certaines procédures devant être suivies dans les cas de situation d'urgence. Tous souhaitent ne jamais vivre une situation difficile. Voici deux annexes faisant partie du dit **PLAN DE SÉCURITÉ ET D'URGENCE**.

Actuellement, le document est disponible pour consultation au **Secrétariat de la marina**.

Annexe II. URGENCE – PROCÉDURES GÉNÉRALES

URGENCE

PARC NAUTIQUE LÉVY (1984) INC

PROCÉDURES GÉNÉRALES

- 1- IDENTIFIER** la nature de l'urgence et vérifier promptement les faits.
- 2- COMPOSER LE 911 – bien spécifier qu'il s'agit du 911 de Lévis dans le cas d'une communication cellulaire** -. Décrire la nature de l'urgence et fournir l'adresse de Parc Nautique Lévy (4685, rue Saint-Laurent, Lévis).
- 3- ACTIONNER L'ALARME SONORE** de la guérite ou du ponton aux carburants.
- 4- PROCÉDER ou FAIRE PROCÉDER AU DÉVERROUILLAGE** des portes d'accès aux pontons.
- 5- COUPER ou FAIRE COUPER** l'alimentation électrique des pontons ou des bâtiments.
- 6- COUPER ou FAIRE COUPER** l'alimentation aux pompes à carburant **EN TOUT TEMPS**.
- 7- INDIQUER** aux services d'urgence le lieu de l'urgence, si requis.

Annexe V Alimentation électrique dans le bassin de la marina

Alimentation électrique dans le bassin de la marina.

Parc nautique Lévy met à la disposition des plaisanciers des prises d'alimentation de 15 ampères opérant sous la tension de 110 volts.

N.B. Parc nautique Lévy est présentement à repenser l'alimentation électrique des pontons.

L'utilisation des rallonges électriques de calibre #18, #16 et #14 pour l'alimentation en continu des bateaux n'est pas permise.

Les rallonges électriques doivent être qualifiées pour usage extérieur seulement et non extérieur/intérieur ou intérieur/extérieur comme l'on en retrouve chez certains marchands.

Toutes les rallonges électriques doivent être munies de prises à trois broches.

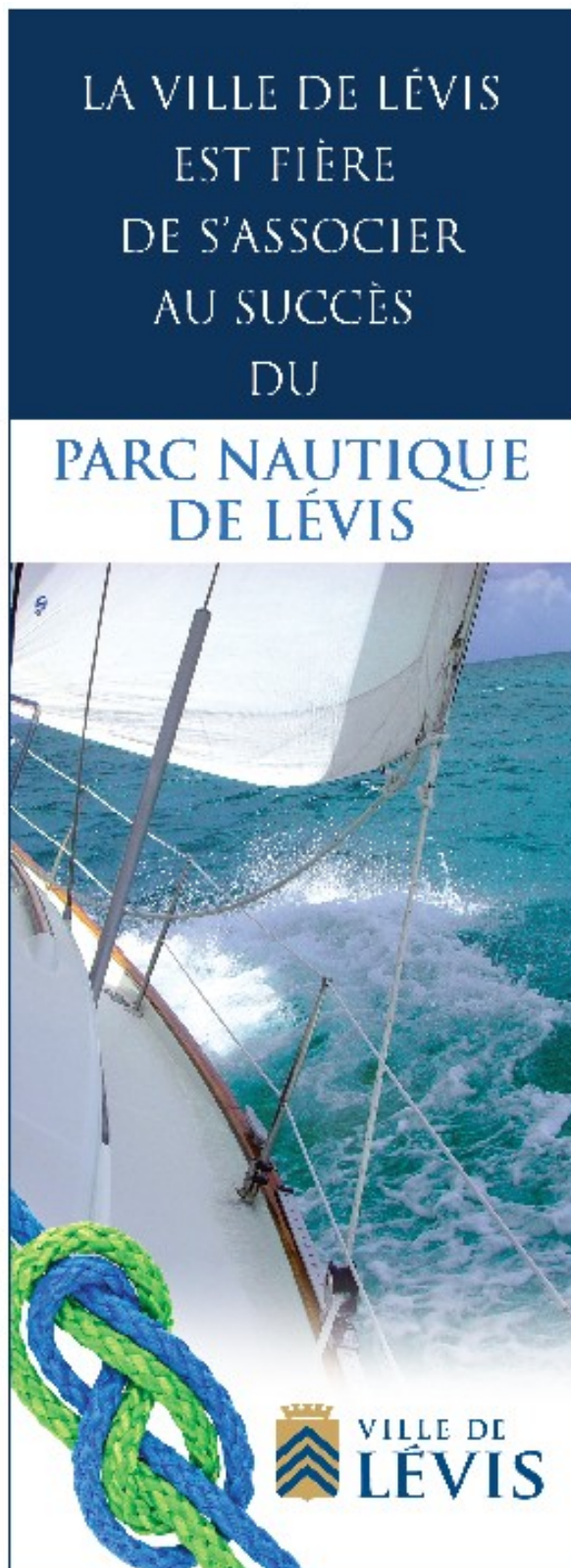
Quand un bateau quitte son poste à quai pour une croisière, la rallonge électrique doit être débranchée de sa source d'alimentation et rangée correctement.

Les rallonges électriques ne doivent pas être immergées dans l'eau du bassin.

Il est fortement recommandé que les bateaux soient munis d'anodes sacrificielles surtout ceux ayant une motorisation de type inboard/outboard avec pied d'aluminium.

Toujours se rappeler que l'eau et l'électricité ne font pas bon ménage :

DANGER D'ÉLECTROCUTION



Qui a dit ?

« Je regarde par l'arrière du voilier le sillon tracé par le passage de sa coque, toujours il se referme, peu importe qu'il soit sinueux ou rectiligne. Cependant préférant regarder par l'avant, contemplant les horizons à atteindre, je visualise tout droit devant la proue de mon coursier le cap à suivre, mon avenir. Sans cesse il s'agit de bien naviguer, de s'adapter, car en mer nul ne se ment, il y a et aura toujours des vagues à franchir, de l'eau à parcourir... »

« On ne comprend la vie qu'en regardant en arrière, on ne peut la vivre qu'en regardant en avant. »

« Vous n'êtes pas responsable de la tête que vous avez mais de celle que vous faites... »

Il faut apprendre des erreurs des autres car on ne peut pas toutes les faire soi-même.





Steven Blaney

Député fédéral de Lévis-Bellechasse

115, route Kennedy Lévis G6V 6C8
830.0500 • 1 877 630.0500
www.stevenblaney.ca

CO₂ Une organisation carbone zéro *

LE FLEUVE ST-LAURENT

Un article de Wikipédia, l'encyclopédie libre



Le fleuve Saint-Laurent entre Québec (à gauche) et Lévis (à droite).

Caractéristiques

Longueur	1 140 km
Bassin	1 610 000 km ²
Bassin collecteur	Fleuve Saint-Laurent
Débit moyen	12 600 m ³ ·s ⁻¹

Cours

Source	à l'embouchure du lac Ontario
Localisation	à Kingston
Embouchure	Océan Atlantique
Localisation	dans le golfe du Saint-Laurent
Altitude	0 m

Géographie

Pays traversés :	 Canada
Régions traversées :	Québec, Ontario



Le Saint-Laurent est un fleuve situé en Amérique du Nord. Issu des Grand Lacs, il coule vers le nord-est et se jette dans le golfe du Saint-Laurent puis dans l'océan Atlantique. Il est nommé en l'honneur du Laurent de Rome.

Géographie

Grand fleuve des latitudes moyennes de l'Amérique du Nord, le Saint-Laurent possède un bassin de drainage de 1 610 000 km² (soit près de 25 % des réserves mondiales en eau douce) comprenant les Grands Lacs, ainsi qu'une bonne portion du réseau hydrographique du continent qu'il draine vers l'océan Atlantique par un parcours d'environ 4 000 km (1 140 km si on ne tient pas compte des Grands Lacs). Il fait partie des 25 plus longs fleuves du monde.

Il prend sa source à l'embouchure du lac Ontario à Kingston. De là, il passe à Brockville et Cornwall, définissant la frontière entre l'État de New York et de l'Ontario. Il traverse ensuite le Québec, passant à Montréal (où il reçoit la rivière des Outaouais), à Trois-Rivières (où il reçoit la rivière St-Maurice), à Québec et à Tadoussac, ville située à l'embouchure du Saguenay. Le Saint-Laurent à cet endroit est déjà devenu le plus grand estuaire du monde et termine sa course dans le golfe du Saint-Laurent pour rejoindre l'océan Atlantique.

Le fleuve comprend le lac St-Louis au sud de Montréal, le lac St-Pierre entre Sorel-Tracy (où débutent les marées) et Pointe-du-Lac. Il baigne les Mille-Îles, l'île de Montréal, l'île Jésus (Laval), l'île d'Orléans en face de Québec et l'île d'Anticosti au nord-est de la Gaspésie.

Les marées cessent à Trois-Rivières (ou aux environs de) (ou en aval, ou dans le Lac St-Pierre) et la salinité de l'eau commence à l'est (en aval) de l'île d'Orléans (salée jusqu'à Tadoussac et saumâtre à Cap Tourmente).

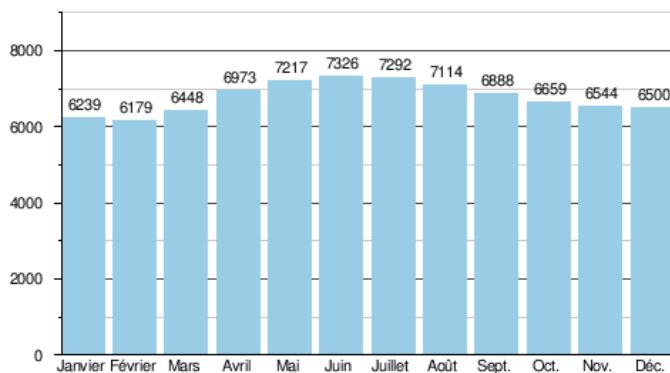
Hydrologie et affluents

Le fleuve Saint-Laurent a un débit moyen de 7 543 m³/s à la hauteur de Cornwall, en Ontario. À la hauteur de Québec, après avoir reçu l'apport de plusieurs affluents importants, le Saint-Laurent a un débit moyen de 12 309 m³/s.

Entre ces deux villes, les principaux affluents du fleuve sont : la rivière des Outaouais (2 100 m³/s), le St-Maurice (663 m³/s), le Richelieu (355 m³/s), la rivière St-François (190 m³/s), le rivière Chaudière (109 m³/s).

À l'est de Québec, plusieurs rivières majeures, notamment sur la Côte-Nord, se jettent dans l'estuaire du Saint-Laurent. Parmi celles-ci on peut noter : le Saguenay (1 460 m³/s), la rivière Manicouagan (877 m³/s), la rivière aux Outardes (391 m³/s), la rivière Betsiamites (323 m³/s).

Le débit du fleuve Saint-Laurent en amont de la rivière des Outaouais présente un profil très régulier. Cette régularité naturelle a été renforcée par l'aménagement de plusieurs ouvrages de rétention tout au long de son cours et dans la région des Grands Lacs. Le débit minimum mesuré pendant la période 1860-1972 à la station hydrologique de Ogdenburg, N.Y., est de 4 360 m³/s alors que le débit maximal est de 8 891 m³/s. La rivière de Outaouais ayant un régime beaucoup plus irrégulier, avec d'importantes crues printanières, son influence se fait sentir sur le régime du fleuve Saint-Laurent en aval de leur confluence.



Débit moyen mensuel (en m³/s) mesuré à la Station hydrologique de Ogdenburg, État de New-York. Données calculées sur la période 1860-1972

Histoire

Formation géologique et hydrographique

Le site actuel de la vallée du Saint-Laurent était occupé, il y a près d'un milliard d'années, par un plateau d'une élévation semblable à celui du Tibet actuel. Il y a environ 600 millions d'années, le supercontinent Pannotia se fragmenta en quatre sous-continentes, Laurentia, Baltica, Sibéria et Gondwana qui donnèrent naissance dans la région à un immense océan appelé Iapetus. Au même moment se formèrent de nombreuses cassures et fossés le long de l'axe devant former le futur fleuve Saint-Laurent.

Lors de la dernière glaciation dite de Wisconsin, une immense

calotte glaciaire, l'*Inlandsis laurentidien*, recouvrait une bonne partie du continent nord-américain. Les glaces en se retirant, suite au réchauffement climatique intervenu il y a environ 12 000 ans, laisseront place derrière elles, dans l'actuelle vallée du fleuve Saint-Laurent, à une vaste mer intérieure, la mer de Champlain. Suite à l'élévation des terres par un phénomène d'isostasie, la mer se retirera à son tour pour laisser place à l'actuel fleuve Saint-Laurent. La fonte complète de l'*Inlandsis laurentidien*, vers 6 500 ans av.J.-C., donnera naissance au réseau hydrographique du fleuve Saint-Laurent.

Peuplement de la vallée

Des fouilles archéologiques permettent d'évaluer une présence amérindienne en bordure du fleuve à près de 9 000 ans av.J.-C. Le fleuve, bien avant d'être renommé Fleuve Saint-Laurent, était appelé Magtogoek, soit « le chemin qui marche » par les peuples amérindiens habitant la région. Par ailleurs, il demeure très plausible (en attendant des preuves concrètes) que ce furent les Vikings qui laissèrent les premières traces sur ces terres.

En 1534, le malouin Jacques Cartier en prend possession officiellement au nom du roi de France, François 1^{er}. Il est généralement considéré comme découvreur de la vallée du Saint-Laurent. Déjà au XVII^e siècle, les Français avaient l'habitude de nommer ce fleuve Saint-Laurent en amont de la ville de Montréal et de la rivière des Outaouais. Le Saint-Laurent a servi d'itinéraire principal pour l'exploration de l'intérieur du nord de l'Amérique.

Le Saint-Laurent n'était jadis navigable que jusqu'à Montréal à cause des rapides de Lachine. Le canal de Lachine fut le premier à permettre aux navires de passer les rapides; aujourd'hui, la voie maritime du Saint-Laurent permet de franchir le Saint-Laurent entre Montréal et Kingston et d'atteindre le lac Supérieur. Vers la fin des années 1970, le fleuve connut une campagne écologique réussie (appelée « protéger le fleuve »), répondant, à l'origine, au développement prévu par les corps d'armée des États-Unis des ingénieurs. La campagne a été organisée, entre autres, par Abbie Hoffman, plus connu sous le pseudonyme de Barry Freed.



Suite de cet article dans le prochain numéro

Partage des voies navigables

Les plaisanciers devraient être disposés à partager les voies navigables avec la faune, les nageurs, les plongeurs, les autres plaisanciers, et des embarcations allant du voilier à l'hydravion. À titre de conducteur, vous devez respecter les autres personnes sur l'eau ou à proximité, pour qu'eux-mêmes respectent vos droits. Un conducteur courtois et raisonnable ne sera pas une source de danger, de menace, de stress ou d'irritation pour les autres, pour l'environnement ou pour la faune.

Règles de route

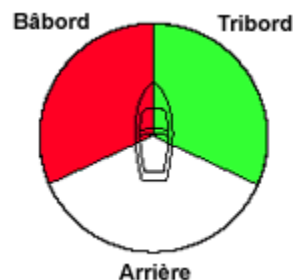


Il est important en navigation de plaisance de suivre les règles de route. Chacun a le droit de s'amuser en toute sécurité sur l'eau, vous devez donc apprendre les règles et

les respecter lorsque vous pratiquez la navigation de plaisance.

En plus de la simple courtoisie, c'est une exigence légale, énoncée dans le Règlement sur les abordages. Ces règles s'appliquent à tous les bâtiments et tous les conducteurs, dans toutes les eaux navigables, qu'il s'agisse d'un canot ou d'un superpétrolier.

Règles sur la navigation



Bâbord : Si une embarcation munie d'un moteur s'approche de vous de ce côté (à gauche), maintenez le cap et votre erre.

Tribord : Si une embarcation s'approche de vous de ce côté (à droite), changez de cap ou cassez votre erre au besoin afin de dégager la voie pour cette embarcation.

(Nota : Ce règlement n'est pas toujours valable si au moins un des bâtiments est un voilier.

Poupe : Si une embarcation s'approche de vous de ce côté (par l'arrière), maintenez avec prudence votre cap et votre erre.



A émet un son et vire à tribord;

merrill *Produits pétroliers*
allard inc.

Esso **L'Impériale** *À votre service depuis 1964*

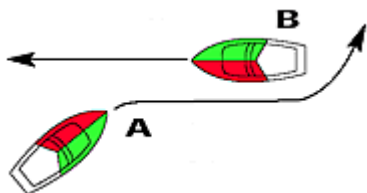
Mobil

2309, avenue de la Rotonde
Charny (Québec) G6X 2M2

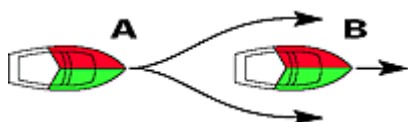
Téléphone: **(418) 832-6104**
Télécopieur: (418) 832-1457

www.merrillallard.com
info@merrillallard.com

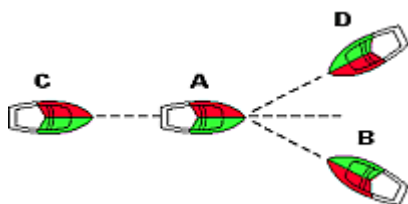
B fait de même.



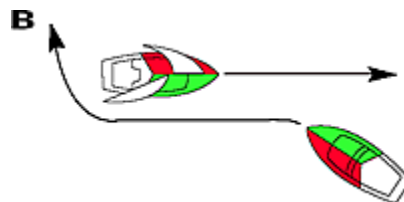
A s'écarte et doit éviter de couper la route à B.



Toute embarcation qui en dépasse une autre doit s'écarter de celle-ci.



- A s'écarte de B
- B s'écarte de D
- C s'écarte de A et B
- D s'écarte de A et C



Une embarcation munie d'un moteur doit se tenir à l'écart d'un voilier.

Règles de priorité

Les règles de priorité aident les embarcations utilisant un même cours d'eau à éviter les abordages.

LICENCE R.B.Q. : 1331-4208-57

Excavation

Bergedac

Entrepreneurs Généraux

- Excavation
- Terre
- Sable
- Gravier
- Déneigement
- Travaux de terrassement
- Location de machineries lourdes
- Concassage

Jonathan Bergeron
Chargé de projets / estimateur
Cell : 418 570-9500
5161, St-Georges
Lévis (Québec) G6V 4P3
Tél. : 418 833-1282 Téléc. : 418 833-7196
bergedac@qc.airs.com www.excavationbergedac.com

Un service soigné...un travail de qualité

Une équipe professionnelle

Depuis 1987, nous vous offrons des services de déménagement 7 jours. Équipements et assurances complets. Local et longue distance. Estimation gratuite.

Québec
Bur.: (418) 833-8366
(418) 655-0885

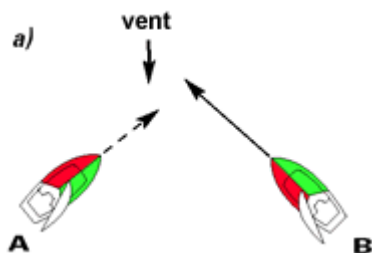
André Boivin, propriétaire

MARCEL LEBLANC & FILS INC.

Entrepreneurs en plomberie et chauffage
Industriel, Commercial et Résidentiel

**1400, Des Riveurs
Lévis, Québec, G6V 0A8**

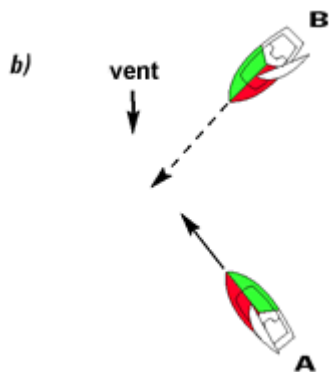
**Tél.: 418-837-7969
Fax: 418-837-7243**
marcel-leblanc@bellnet.ca



Voici certaines des règles de priorité s'appliquant aux voiliers.

a) Quand les voiliers reçoivent le vent d'un bord différent, le voilier qui reçoit le vent de bâbord (gauche) doit s'écarter de la route de l'autre. Dans l'illustration, A s'écarter de B.

Le conducteur d'un voilier qui reçoit le vent de bâbord voit un autre voilier et ne peut déterminer avec certitude si ce voilier reçoit le vent de bâbord ou de tribord, le premier doit s'écarter de la route de l'autre.



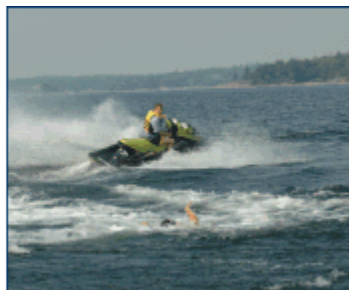
b) Lorsque deux voiliers reçoivent le vent du même bord, celui qui est au vent* doit s'écarter de la route de celui qui est sous le vent. B s'écarter de la route de A.

* Le côté exposé au vent est celui du bord opposé au bord de brassage de la grand-voile, ou, dans le cas d'un navire gréé en carré, le côté opposé au bord de brassage de la plus grande voile aurique.

Garder une vigie pour éviter les abordages

Garder une vigie en tout temps est non seulement une pratique logique mais il s'agit d'une pratique obligatoire. Si vous manœuvrez à proximité de gros navires, n'oubliez pas que ces embarcations ont une visibilité réduite, et une capacité de manœuvre et de freinage beaucoup plus lente. C'est pourquoi vous devez vous tenir prêt à céder le passage à ces navires.

Tenez compte des autres, soyez prévenant à leur égard



Ne frôlez jamais d'autres embarcations, n'essayez pas d'arroser des nageurs, de couper la route d'une autre embarcation ou de franchir son sillage. Certains des pires accidents nautiques surviennent parce que la vitesse ou la distance a été mal évaluée. La tragédie est d'autant plus dramatique lorsque les responsables et les victimes de l'accident sont des amis ou des parents.

Une embarcation de moins de 20 m (65 pi 7 po) de longueur, y compris un voilier, ne doit pas gêner un navire ne pouvant naviguer en toute sécurité que dans le chenal. Un gros navire peut vous rappeler cette exigence de céder le passage en émettant cinq sons brefs. Cela signifie que la situation a atteint le niveau d'urgence, et que vous devez prendre toutes les mesures nécessaires pour dégager la voie.



À VOS MARQUES—PARTEZ POUR LA PRISE DE PHOTOS.....



Couvre-Planchers Pelletier inc. **50 ans**
LE SAVOIR-FAIRE RECONNU

Yvan Pelletier, président

5000, rue des Replats, Québec (Québec) G2J 1N2
Tél.: (418) **624-1290** • Télécopieur : (418) **624-2725**

Membre du groupe **DECO SURFACES**

4600, boul. de la Rive-Sud, Lévis (Québec) G6W 5N6
Tél.: (418) **837-3681** • Télécopieur : (418) **837-7150**

Grues Québec Lévis inc.
— Propriétaire/Opérateur —

Téléphone : (418) **872-1234**
Sans frais : 1 877 **873-1234**

Gerry & Guylaine Valcourt

grue@qc.aira.com
Boul. Hamel, Québec & de la Rive-Sud

C'est le mardi 31 mai 2011 à 18 h que le coup d'envoi est donné pour le départ de la 1^{re} régates de la saison de course 2011 du Parc Nautique Lévy.

Tant attendue, la première journée chaude et ensoleillée de la saison favorise la participation et c'est avec beaucoup d'enthousiasme que le comité course accueille onze équipages heureux de renouer avec la compétition amicale. Ce nombre est exceptionnel pour un début de saison. Les conditions gagnantes sont donc réunies pour un plaisir assuré. 17 h 30, réunion des équipages, les instructions sont données. La bonne humeur est palpable.

18 h, le premier appel au VHF annonçant le décompte du 5 minutes avant le départ est lancé. Début de saison oblige l'ajustement, on ne retrouve pas les drapeaux de signalisation de départ, rien pour ébranler l'ardeur du comité course, le VHF prend la relève. Ca y est, les équipages s'activent, manœuvrent cherchant la meilleure position pour franchir la ligne de départ. Certains sous-estiment la marée montante et sont déportés. Ils se pressent à revenir dans la zone de départ, 4 minutes., 3 minutes, 2 minutes, 1 minute, ça y est, les virements bord, les empannages se multiplient, chacun veut la meilleure position sur la ligne de départ.



Heure 0, c'est parti ! Sous un vent modéré, les voiliers s'engagent vers la Rive-Nord pour franchir bâbord la première bouée du

parcours, soit la Q-6. En cours de traversée du fleuve, le vent change d'humeur et retient son souffle réduisant ainsi l'énergie nécessaire pour que les équipages poursuivent leur lancée, les obligeant ainsi à revoir leur stratégie. Tous réussissent par vent léger à remonter vers la « bouée blanche du Yacht Club » qu'ils doivent laisser bâbord. Par la suite chacun s'engage vers la Rive-Sud pour franchir la Q7 tribord, étape difficile puisque la marée montante les déporte. Plusieurs manœuvres sont nécessaires pour y arriver. Les voiliers Écho l'eau et Vortex estiment mal le parcours et se dirigent vers la Q11 au lieu de la Q7, ce qui

suscite les éclats de rire. Que cela ne tienne, c'est bon pour les autres ! Ils doivent revenir sur leur pas.

La Q7 est franchie. Par vent arrière et léger les voiliers se dirigent maintenant vers la Q11. Prudence oblige, 4 kayaks croisent le parcours des régatiers.

Cette étape franchie, c'est au près que les équipes tentent de franchir le plus rapidement possible la ligne d'arrivée. Le vent reprend de l'ardeur. C'est bon ! C'est bon ! On aime cela ! Les équipages réévaluent à nouveau leur stratégie. D'aucuns se dirigeront trop au Nord, d'autres navigueront le centre du fleuve, c'est à ce moment que des revirements de situation se produisent et que l'ordre présumé d'arrivée se modifie.



De retour au quai, c'est autour d'un BBQ que les régatiers prennent plaisir à se retrouver et à échanger en attendant le résultat de la performance de leur première régates.

On se quitte en se promettant d'être présent la semaine suivante pour un 2^e rendez vous : le mardi 7 juin.

Bon vent !

Les résultats sont :

- 1^{re} position : 104
- 2^e position : Vortex
- 3^e position : Glouton
- 4^e position : Baobab
- 5^e position : Sao
- 6^e position : Benjamin
- 7^e position : Merlot II
- 8^e position : Teacher's Pet
- 9^e position : Clapotis
- 10^e position : Frédérique
- 11^e position : Ecol'eau

A LA DÉRIVE !!!!!

Par Michelle Cantin



Le mardi 7 juin 2011, le Comité course du Parc Nautique Lévy donne le coup d'envoi de sa 2^e régates de la saison.

A 17 h 30, les équipages de 10 bateaux membres de la marina s'inscrivent pour prendre le départ. Le beau temps est de la partie, la bonne humeur aussi. Face à une marée baissante, à des courants importants, le vent se fait discret. Le parcours 3 est retenu : K165 tribord, K163 bâbord, K168 bâbord et retour sur la ligne d'arrivée.

Sao, Merlot, 104, Itaka, Glouton, Vortex, Frédérique, Clapotis, Teachers'Pet et Allegro quittent la marina et s'engagent sur le fleuve. Rapidement, la difficulté s'impose : « Dame Nature » retient son souffle laissant les



voiliers à la merci des courants. Sur les embarcations, les girouettes perdent la tête et s'affolent

dans tous les sens, les génois manquent définitivement de tonus et sont plus souvent à contre, les grandes voiles tentent vainement de prendre position. Éole a abonné les régatiers.

La ligne de départ sera facilement franchie ; les voiliers étant entraînés en direction du chantier maritime. La 1^{re} bouée ne pose aucune difficulté.

La suite du parcours se devine. Avec peu de contrôle les embarcations partent à la dérive, font des 360, se retrouvent en situation de « tête à queue » pour le plaisir des équipages qui réussissent à garder le cap. Que cela ne tienne, ils ne perdent rien pour attendre puisque finalement

tous seront entraînés vers le centre du fleuve, K163, ce qui occasionnera des situations inusitées de rapprochement. Seul Sao y parviendra.



N'abandonnant pas si facilement, l'équipage du Teacher's Pet y va d'une nouvelle technique pour faire la marque du parcours : son capitaine, André Chalifour, palmes aux pieds, amarre à la main, saute à l'eau et à la nage il tente de modifier le cap de son navire. La compétition laisse place à l'hilarité et les moqueries fusent. Bien essayé André, mais pas très réglementaire ta technique !!!



Abandonnant le parcours un après l'autre, les voiliers reviennent à la marina où le traditionnel party hot dog les attend. On

se donne rendez-vous pour le mardi suivant en souhaitant un peu plus de puissance d'Éole.

Bon vent !

LE FUTURISME MARIN

Par Jacques Demers

Dans la chronique de Poséidon les sujets traités portent sur l'histoire. Aujourd'hui, question de diversifier quelque peu, on se projette dans l'avenir. Sans doute inspirés par le chant des sirènes, des futuristes rêvent de vivre sur la mer non seulement dans des paquebots géants, mais aussi sur des îles flottantes.

Ces aménagements conviendraient sans doute à merveille pour les futurs retraités de PNL.

Dans son bulletin électronique de Globe-Veilleur (UQAM) du 25 mai 2011, sous la rubrique «*Des structures volantes, flottantes, autosuffisantes, non permanentes*», différents projets avant-gardistes sinon audacieux sont exposés. Nous vous en proposons quelques-uns reliés à la mer.



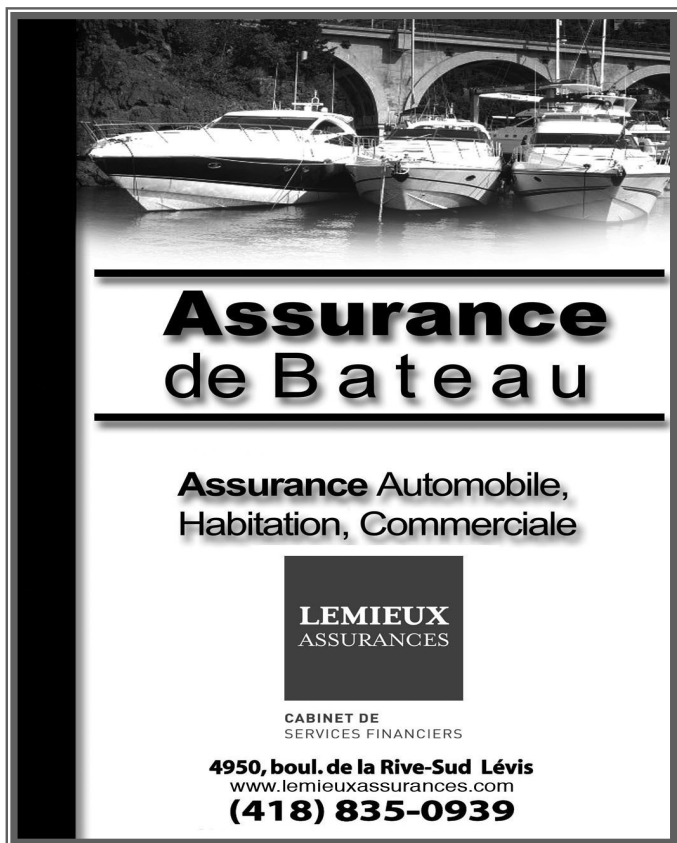
L'île d'AZ, dont le concepteur est décédé en 2010, aurait couvert une surface équivalant à quatre terrains de football: structure haute de 29 étages pouvant accueillir 10 000 passagers, dotée d'un pont promenade paysagé d'un kilomètre, d'un héliport et d'un miniport, où les yachts seraient amarrés.

Source: Alstom Marine et Jean-Philippe Zoppini (architecte) – France



Des «aquavillages» exploiteraient des énergies renouvelables et pourraient se déplacer d'une région à l'autre.

Source: Lilypad, Vincent Callebaut Architecture – Belgique



**Assurance
de Bateau**

**Assurance Automobile,
Habitation, Commerciale**

**LEMIEUX
ASSURANCES**

CABINET DE
SERVICES FINANCIERS

4950, boul. de la Rive-Sud Lévis
www.lemieuxassurances.com
(418) 835-0939



ASSURANCE POUR EMBARCATIONS DE PLAISANCE

PROGRAMME D'ASSURANCE
Global Nautik

PAR
LUSSIER
CABINET D'ASSURANCES

www.globalnautik.com

1 877 320.BATO(2286)

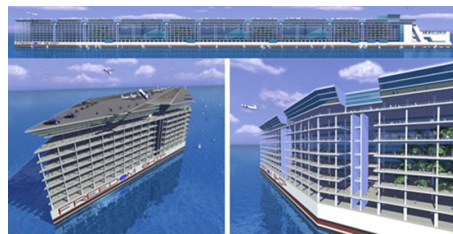


Des yachts prendront des airs de maison.

Source: Wally and Hermes Yacht (WHY), Wally – Monaco



Avec les paquebots aux proportions gigantesques, l'idée d'un terminal flottant ne semble pas farfelue. Source: Waterstudio.nl – Pays-Bas



Ville flottante et milieu de vie, le Freedom Ship, doté de son propre aéroport sur le pont supérieur, serait en déplacement autour du monde. Source: Freedom Ship Intern. – États-Unis.

Bateau Concept



SERVICE 7 JOURS SUR 7

RÉPARATION DE BATEAUX
TRANSPORT À TRAVERS LE QUÉBEC
MAINTENANCE & ENTREPOSAGE
EMBALLAGE DE TOUTE SORTE

Luc Parent (418) 572-0545
4685 Boul. de la Rive-Sud, Lévis
Plus de 30 ans d'expérience
luc@bateauconcept.com

www.bateauconcept.com

Ajout de bouées d'amarrage

La direction du parc national du Saguenay a annoncé que six nouvelles bouées d'amarrage seront installées dans la baie Éternité sur la rivière Saguenay en cours de saison, ce qui en portera le total à treize. Les frais d'utilisation demeurent à 15\$ pour une nuit (taxes incluses) et ces tangons sont attribués selon le principe du « premier arrivé, premier servi ». Le paiement s'effectue par le biais d'une borne d'auto-perception au débarcadère. (Sources : AMQ et Parc national du Saguenay).

Uniformisation des normes sur les émissions des moteurs marins

Les règles canadiennes portant sur l'Uniformisation des normes sur les émissions des moteurs marins seront dorénavant alignées sur celles de l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis. Cela signifie que tous les moteurs vendus au Canada et aux USA seront soumis aux mêmes normes. (Sources : NMMA Canada et AMQ).

Venue de navires Post-Panamax dans la voie maritime du Saint-Laurent

La firme de Consultants RGF de Montréal a rédigé pour l'Administration de pilotage des Laurentides un rapport en ce sens pour le secteur allant de Québec à Montréal. Ce rapport date du 23 juillet 2010.

En bref, Depuis une dizaine d'années, des compagnies maritimes souhaitent utiliser des navires de plus de 40 m de largeur à destination, principalement, du port de

Montréal. Certaines règles de pilotage et des installations portuaires devront être revues. (Sources : Consultants RGF, Montréal et Administration de pilotage des Laurentides, Montréal).

Navigation interdite

En date du 25 mai 2011, la navigation de plaisance est interdite sur le Richelieu et le sera encore pendant plusieurs semaines. Avant de planifier une croisière dans le secteur, consulter les Avis aux navigateurs. De plus, plusieurs installations sont hors service et plusieurs opérateurs ne seront peut-être pas en mesure de continuer leurs opérations ou de fournir des services pour la présente année de navigation. Prudence !

Avis à la navigation (NOTSHIP)

La Garde côtière canadienne diffuse des Avis à la navigation (NOTSHIP) pour informer les navigateurs sur les dangers et leur communiquer toute autre information importante.

Les Avis à la navigation sont diffusés par radio par les Services de communications et de trafic maritimes (SCTM). Des avis écrits sont publiés lorsque le danger est situé en dehors du rayon de diffusion radio ou lorsque l'avis reste en vigueur pendant une période de temps prolongée. (Source : GCC).



ERNEST BOUTIN INC.

eboutininc@videotron.ca

4, des Émeraudes
Lévis (Qc), G6W 6Y6

Tél.: 418 837-2900
Fax: 418 837-3096
www.ernestboutin.com



Agent autorisé RAMKO

- Lettrage et enseigne
- Impression grand format
- Wrapping de véhicule
- Vitres teintées et pare-brises
- Accessoires automobiles
- Bande décorative
- Lettrage de bateau

www.lettragefmd.com

428, rue du Bel-Air,
Lévis, G6V 6L1

Tél.: 418-838-0873
Fax.: 418-838-3796

6 À 8 ROCK & ROLL

Par Michelle Cantin



6 À 8 « ROCK & ROLL LES ANNÉES 50 »

Près d'une cinquantaine de personnes ont participé au 6 à 8 « Rock & Roll Les Années 50 » le vendredi 10 juin au Parc Nautique Lévy. Quelques personnes s'étaient costumés pour l'occasion : jupe à pois, crinoline et petits bas blancs :) Juste pour nous, il a fait un retour d'outre-tombe. Et oui, Elvis était des nôtres et a fait son arrivée en Harley Davidson.

Mme Roberge et André Chalifour ont mérité chacun un chèque-cadeau au Restaurant Hoong Palais Thai pour l'originalité de leur habillement.



De parole

et d'action



Gilles LEHOULLIER
Votre député de Lévis



POURQUOI DIT-ON BÂBORD ET TRIBORD ET COMMENT S'Y RETROUVER ?

Un article de pourquoi.com et de Wikipédia

C'est au XV^e siècle que le français a emprunté "bâbord" et "tribord" au néerlandais qui disait "bakboord" pour désigner le côté gauche d'un bateau en regardant de l'arrière vers l'avant et "stierboord" le côté droit.

Pour expliquer l'origine de ces deux mots, il faut se rappeler que le gouvernail des navires tel que nous le connaissons aujourd'hui n'a pas toujours existé. Jusqu'au Moyen-Âge, le pilote du navire gouvernait avec une godille, sorte de grande rame, fixée au côté droit du bateau et tournait ainsi le dos au côté gauche.

Alors, pourquoi "bâbord/bakboord" et "tribord/stierboord" ? Tout simplement parce qu'en vieux néerlandais "stierboord" c'est le côté du gouvernail ; "bakboord" c'est le côté qu'on a dans le dos.

En effet "stierboord" et "bakboord" sont composés tous deux de "boord" qui a son origine dans de très vieux parlers germaniques d'où nous arrivent aujourd'hui l'allemand "Bord", l'anglais "board" et le français "bord". C'est à l'origine un terme de marine qui désigne le bord du bateau (voir aussi : le bordage du navire, monter à bord, aller à l'abordage...).

Le mot "stier" dans "stierboord" provient aussi des vieux parlers germaniques et désigne simplement le gouvernail ("Steuer" en allemand d'aujourd'hui).

Enfin le mot "bak" dans "bakboord" est toujours d'origine germanique et n'est rien d'autre que le dos (que l'on retrouve aujourd'hui dans l'anglais "back"), c'est-à-dire ce que le pilote a dans le dos.

Et pourquoi, demanderez-vous, un accent circonflexe à "bâbord" ? Simplement parce qu'au XVII^e siècle, le français a fait la confusion entre "babord" et "basbord", c'est-à-dire le bord inférieur. Lorsqu'au XVIII^e siècle on a retrouvé le mot d'origine, le "s" a disparu,



LE SECRET DE LA RÉUSSITE?

C'EST SIMPLE : SAVOIR BIEN S'ENTOURER.

Votre planificateur financier connaît des stratégies efficaces et collabore de façon très étroite avec une équipe d'experts des filiales de Desjardins pour vous permettre d'atteindre vos objectifs.

Grâce à son approche personnalisée, vous obtenez un portrait financier complet de vos avoirs et un plan d'action adapté à votre situation personnelle.

Rencontrez votre planificateur financier¹.

Caisse Desjardins de Blainville	418 833-3733
Caisse Desjardins de la Chaudière	418 831-2674
Caisse populaire Desjardins de Lévis	418 833-5515
Caisse Desjardins des Rivières Chaudière et Etchemin	418 839-8819

GESTION DES AVOIRS
desjardins.com/vosavoirs

 **Desjardins**
Caisses du Grand Lévis

¹ Le planificateur financier est représentant en épargne collective agissant pour Desjardins-Cabinet de services financiers inc.

POURQUOI DIT-ON BÂBORD ET TRIBORD ET COMMENT S'Y RETROUVER ?

suite

mais son souvenir s'est conservé dans l'accent circonflexe !

Tribord et vert

La couleur verte peut dans certains cas être associée au côté tribord.

Sur un navire, un *feu de côté* vert indique le côté tribord (se référer au règlement international pour prévenir les abordages en mer). Les bouées (bouées tribord) balisant la droite des chenaux dans la zone géographique "A", en venant de la mer vers la terre sont de couleur verte, si elles portent un feu celui-ci est également de couleur verte.

Bâbord et rouge

La couleur rouge peut dans certains cas être associée au côté bâbord.

Sur un navire, un *feu de côté* rouge indique le côté bâbord (se référer au règlement international pour prévenir les abordages en mer). Les bouées (bouées bâbord) balisant la gauche des chenaux dans la zone géographique "A", en venant de la mer vers la terre sont de couleur rouge, si elles portent un feu celui-ci est également de couleur rouge.

COMMENT S'Y RETROUVER

Moyens mnémotechniques

Deux moyens mnémotechniques basés sur les préfixes peuvent être indiqués :

- s'imaginer lire le mot « *batterie* » (l'addition des deux préfixes « ba » de bâbord, et « tri » de tribord, font *ba-tri*) à l'avant d'un navire, et observer que : « ba » est à *gauche* du mot **batterie** (**batri**), comme bâbord ; que « *terie* » (*tri*) est à *droite* du mot **batterie** (**batri**), comme tribord.
- rechercher dans les deux préfixes « ba » et « tri » les lettres communes à l'une ou l'autre orientation (*gauche* et *droite*) : « ba » de *babord* ne peut correspondre qu'à *gauche* par son "a"; « tri » de tribord ne peut correspondre qu'à *droite* par son "r". 



**LES TOITURES
CLAUDE MORIN INC.
FERBLANTIER-COUVREUR**

Couvertures de tous genres.

415, Rte 275, Ste-Marguerite
Dorchester (Québec) G0S 2X0
Bur.: 418. 935.3764
Fax: 418. 935.3604

Michel Dallaire
Rés. Tél./Fax: 418.833.8647
Denis Boulay
Rés. Tél./ Fax: 418.888.4291





Ultram Itée
Raffinerie Jean-Gaulin de Lévis
165, chemin des Îles
Saint-Romuald (Québec) G6V 7M5

C. P. 41055, Lévis (Québec) G6W 7N1

Filiale de Valero
www.valero.com
www.ultram.ca



AGENCE DE PÉTROLIERS OCÉANIQUES LIMITÉE

C.P. 176
Lévis (Québec)
G6V 6N8 CANADA

PAR AMOUR POUR EUX

S.V.P. RESPECTEZ CETTE CONSIGNE



**Moins de 12 ans
GILET DE SAUVETAGE
OBLIGATOIRE
PARC NAUTIQUE LÉVY (1984) INC**

Prends la vague... Le samedi 25 juin 2011



Dans le cadre des célébrations Lévis 2011, le milieu nautique se mobilise et vous invite à **Prendre la vague** le samedi 25 juin 2011. Les gens sont arrivés par la mer et ont construit un avenir qui, aujourd'hui, nous appartient. Voilà pourquoi la Marina de la Chaudière et le Parc Nautique Lévy vous donnent rendez-vous pour une activité digne des gens du monde maritime.

La journée prendra forme le matin avec le départ de la course du CRYQ à la Marina de la Chaudière, suivie par des activités de micro-voile. Petits et grands auront du plaisir et apprendront à diriger une embarcation à voile télécommandée avec le vent.

Pendant ce temps, sur le site du Parc Nautique Lévy, des tours de voiliers gratuits pour la population se dérouleront. L'Équipe de Formation Nautique Québec est fière de s'associer à cette journée en faisant découvrir le Saint-Laurent à la voile aux citoyens. Parallèlement une compétition d'adresse de bateaux moteur aura lieu. Les propriétaires de bateaux moteur pourront démontrer leur agilité lors d'un parcours à obstacle situé près de la descente de bateaux à la marina. Le site accueillera également des exposants et disposera de jeux pour enfants.

En fin d'après-midi, le Parc Nautique Lévy devrait accueillir les bateaux au fil d'arrivée de la course du CRYQ.



A la nuit tombée, le fleuve s'illumine et le spectacle commence : LA PARADE AUX FLAMBEAUX

Entre 21h00 et 21 h 30, il y aura regroupement des embarcations entre le quai Ultramar et de la jetée du Parc Nautique Lévy.

Vers 21h 45 : Départ du bateau de tête (le Océan Phénix) en face du P.N.L. en direction de la traverse de Lévis, suivi des autres embarcations et du Coudrier fermant la marche.

Vers 22h00 Premier passage de la flotte en face du quai Paquet.

Vers 22h15 : Contournement d'une marque de parcours en face du chantier Davie et retour en direction du PNL.

Vers 22h10 Deuxième passage de la flotte en face du quai

Paquet.

Vers 22h30 : 8 voiliers joindront la flottille et entreranno en scène pour le plaisir de tous en exécutant une chorégraphie d'une durée de près de 30 minutes toute voile illuminée par des lumières LED. Une première sur l'eau !

Vers 23h15 : Les embarcations seront de retour à la marina.

L'objectif : accueillir pour la parade aux flambeaux près de 80 embarcations : voiliers et bateaux moteurs. Soyez de la fête et vivez intensément cette soirée mémorable. Inscrivez-vous dès maintenant au Secrétariat du Parc Nautique Lévy au 418-833-9421.

Michelle Cantin

Collaboration : Sylvain Rochon, Torrent Événements nautiques

PARADE AUX FLAMBEAUX

DÉTAILS DE LA PARADE AUX FLAMBEAUX du P.N.L.

INSCRIVEZ-VOUS LE PLUS TÔT POSSIBLE AU PARC NAUTIQUE LÉVY AU NUMÉRO 418-833-9421

(Au secrétariat du lundi au vendredi entre 9h et 17h ou à la guérite après 17h en semaine et les jours de congé)

Le 25 juin 2011

Marée basse à 21h42

Étale de basse mer à 22h15 à la hauteur de la bouée verte en face du chantier maritime Davie.

Coucher du soleil vers 21h00, pénombre à 21h15

Scénario de la parade aux flambeaux du 25 juin

Entre 21h00 et 21h30 Regroupement des embarcations entre le quai Ultramar et de la jetée du Parc Nautique Lévy

À 21h 45 : Départ du bateau de tête (le Océan Phénix) en face du P.N.L. en direction de la traverse de Lévis, suivi des autres embarcations et du Coudrier fermant la marche.

À 22h00 Premier passage de la flotte en face du quai Paquet.

À 22h15 : Contournement d'une marque de parcours en face du chantier Davie et retour en direction du PNL.

À 22h10 Deuxième passage de la flotte en face du quai Paquet.

À 22h 30 : Début de la chorégraphie en haut de la traverse ou plus bas.
Note : Le modèle sera choisi en rapport avec les vents, etc.
(Durée 20 à 30 minutes approx.)

À 23h00 : Les embarcations seront de retour à la marina.

Seront distribués : un total de 180 feux de 30 minutes ch. et 170 feux de 20 minutes ch. + lattes de bois de 48"

Attribution et durée des feux : 2 feux de 30 min. et 2 feux de 20 min. par embarcations pour 2 feux à la fois = 50 minutes éclairage par embarcation.

Objectif : 80 embarcations composées de voiliers et de motorisés.

Communications : Contrôle des embarcations et signaux par la VHF, voie 10.

À noter : Les explications et directives vous seront fournies les 18 et 19 juin sur les babillards et par courriel.

